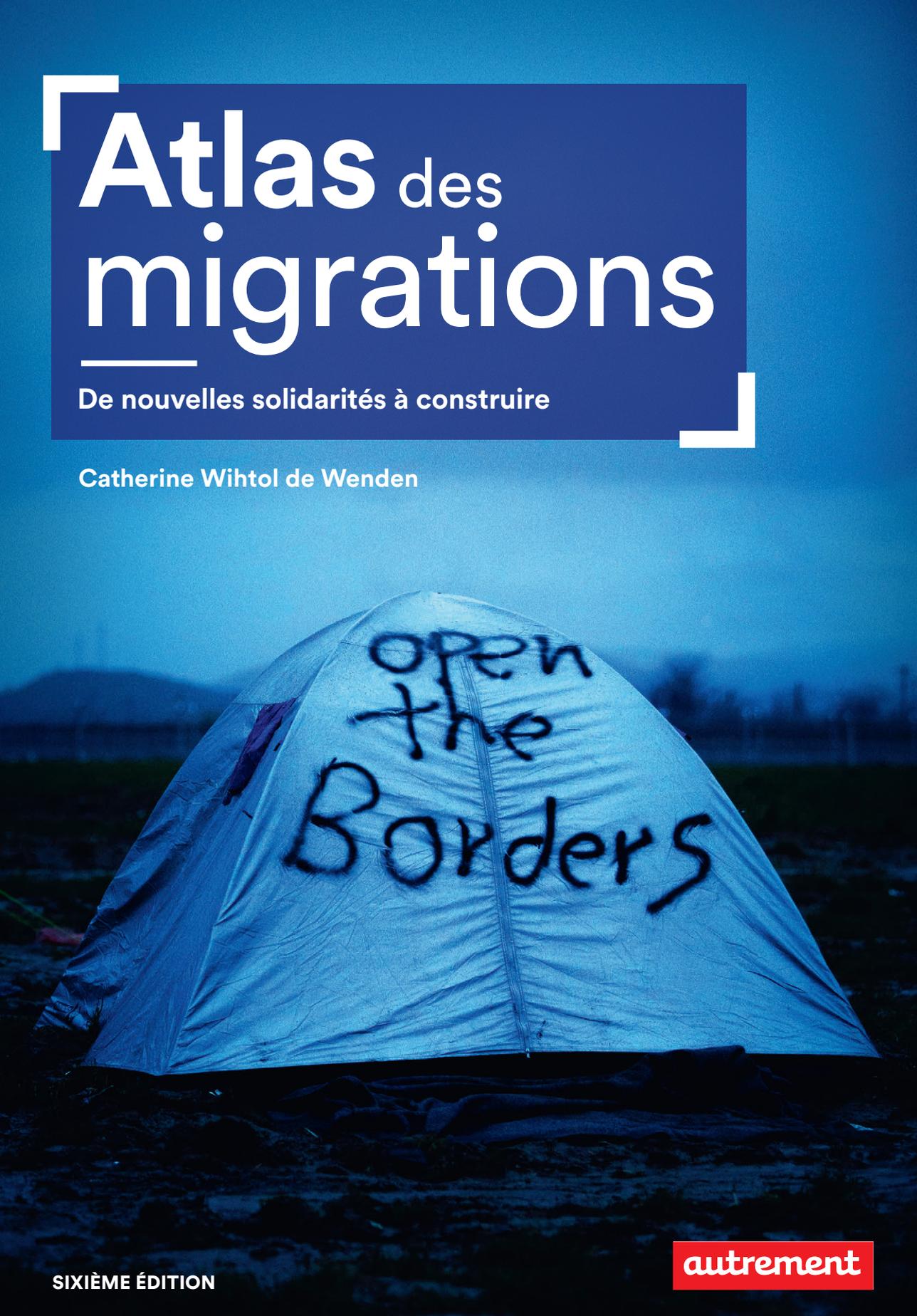


Atlas des migrations

De nouvelles solidarités à construire

Catherine Wihtol de Wenden



open
the
Borders

SIXIÈME ÉDITION

autrement

Atlas des migrations



Atlas des migrations

Introduction générale

6 Interdépendance et solidarité, tentations identitaires et xénophobie

9 Migrations, facteurs et perspectives

- 10** Mondialisation et régionalisation des flux migratoires
- 12** Les facteurs de la migration mondialisée
- 14** Acteurs et enjeux du trafic des personnes
- 16** Les réfugiés et les déplacés
- 18** Les diasporas, les quasi-diasporas et les réseaux transnationaux
- 20** Les migrants étudiants et l'exode des cerveaux
- 22** Tourisme, pèlerins et seniors au soleil
- 24** Les déplacés environnementaux, migrants de demain ?
- 26** En conclusion

27 L'Europe, l'une des premières destinations au monde

- 28** L'Europe, terre d'immigration
- 30** La crise des migrants et des réfugiés en Europe
- 32** Les frontières de l'Europe

34 L'eupéanisation des politiques migratoires

36 L'Allemagne, premier pays européen d'immigration et d'asile

38 La France, entre accueil et fermeture

40 La France, pays du vivre-ensemble ou de l'identité républicaine ?

42 Le Royaume-Uni et l'Irlande, une immigration liée à l'économie

44 L'Europe méditerranéenne, de l'émigration à l'immigration

46 L'Europe de l'Est, des populations très mobiles

48 La Russie, un système migratoire régional

50 En conclusion

51 Le Sud en mouvement : monde arabe, Afrique et Asie

52 La rive sud de la Méditerranée, un espace migratoire controversé

54 L'Afrique subsaharienne, migrations internes et internationales

56 Le Proche et le Moyen-Orient, des migrations liées aux conflits

58 Le monde turc, carrefour migratoire

60 Israël et le golfe Persique, des pays d'accueil



62 Chine, Inde, Pakistan,
les géants de l'Asie orientale

64 L'Asie du Sud-Est,
îles et péninsules

66 En conclusion

67 Le Nouveau Monde : terre d'immigration

68 Les États-Unis, un pays façonné
par les migrations

70 Les États-Unis, assimilation
ou multiculturalisme ?

72 Le Canada et le Québec,
l'immigration sur mesure

74 Amérique centrale, Mexique et Caraïbes,
l'attraction étatsunienne

76 L'Amérique du Sud, des migrations
de retour et de voisinage

78 L'Australie, la Nouvelle-Zélande
et leurs voisins

80 En conclusion

81 Des enjeux politiques pour demain

82 La « ville globale »,
nouveau visage des migrations

84 Les politiques d'émigration
des pays de départ

86 Les relations entre migrations
et développement

88 Vers une gouvernance mondiale
de l'immigration

90 Coronavirus et migrations

92 En conclusion

Conclusion générale

93 Mobilité et fragilisation
des figures de l'autre

Annexes

94 Glossaire

95 Bibliographie

95 Acronymes

95 Index

Les réfugiés et les déplacés

La Convention de Genève* de 1951 qualifie de réfugié « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». La distinction essentielle entre le migrant et le réfugié est le caractère forcé de sa migration ; les migrations liées au travail, aux études ou au regroupement familial sont considérées comme volontaires.

Les nouveaux demandeurs d'asile*

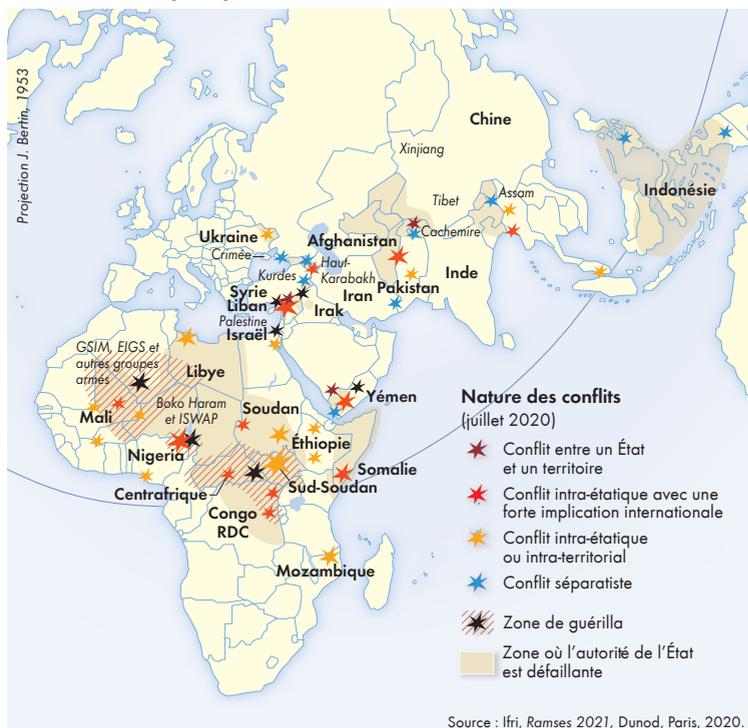
Dans le contexte de la guerre froide, le réfugié était un individu isolé, dissident, menacé par son État d'origine, fort éloigné de l'immigré travailleur. Aujourd'hui, la distinction entre migration forcée et volontaire devient parfois assez floue. Certaines personnes provenant d'États « faillis » ont collectivement quitté leur pays pour des raisons ethniques ou religieuses, parfois même en raison de leur position sociale, de leur sexe ou de leur orientation sexuelle. Se sentant

menacés par la société civile ou par des catastrophes naturelles que leur État ne peut assumer, ces migrants sont aussi parfois à la recherche de travail. Le statut de réfugié est, pour ces cas de figure, très difficile à obtenir ; en résulte une crise de l'asile, observée partout dans le monde depuis les années 1990. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en 2020, on compte 80 millions de personnes déplacées dont 26 millions de réfugiés statutaires, des chiffres sans précédent, le chiffre de 79,5 millions

ayant été multiplié par 20 en 10 ans. Nombre d'entre elles sont protégées par le HCR ou encore, dans le contexte palestinien, par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Les migrations environnementales n'entrent pas dans la définition du réfugié de la Convention de Genève, car elles n'impliquent pas toujours de franchissement de frontières. Pourtant, les déplacés environnementaux (internes et externes) représentent 42 millions de

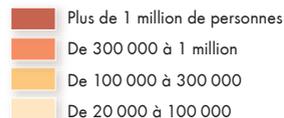
Des conflits sur presque tous les continents



Pays de départ et d'accueil des réfugiés

Population réfugiée à la fin de l'année 2019

Pays d'origine des réfugiés



Pays d'accueil des réfugiés



LES CHIFFRES DU HCR EN 2020

- 80 millions de personnes relevant de la compétence du HCR
- 26 millions de réfugiés
- 45,7 millions de déplacés internes
- Les 2/3 sont originaires de Syrie, Venezuela, Afghanistan, Sud-Soudan et Myanmar.
- 5,6 millions de réfugiés palestiniens (UNRWA)

personnes. Les pays les plus touchés par ces situations, situés au sud, sont paradoxalement les moins responsables puisqu'ils émettent peu de gaz à effet de serre.

Une solidarité relative au sud

Dans les années 1990, le droit d'asile connaît une double dérive, humanitaire et sécuritaire. Pour être toujours plus dissuasifs et éviter les « faux demandeurs », les pays d'accueil ont mis en place une série d'obstacles et de conditions, comme l'interdiction de travailler pendant la durée de la demande ou, en 2005, la liste des pays d'origine sûrs. Beaucoup de déboutés sont venus grossir le flot des sans-papiers. Enfin, comme le droit d'asile s'accompagne d'une clause de non-refoulement vers le pays d'origine, une catégorie nouvelle de sans-papiers est apparue, les « ni... ni », ni expulsables ni régularisables. Il s'agit très souvent de femmes et de mineurs isolés ou encore de groupes venant d'un pays en situation de guerre civile ou de crise grave.

Quand la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés et apatrides a célébré en 2011 son soixantième anniversaire, une cinquantaine d'États dans le monde n'étaient pas signataires de cette convention. Pourtant, la plupart des réfugiés vivent dans le Sud avec pour pays d'accueil la Turquie, le Pakistan, la Jordanie, le Liban, l'Iran, l'Ouganda, l'Éthiopie, qui en accueillent, dans des conditions extrêmes, les deux tiers, selon le HCR. La Turquie a accueilli 3,8 millions de réfugiés, Syriens ayant quitté leur pays, dont 2,1 millions sans protection temporaire.

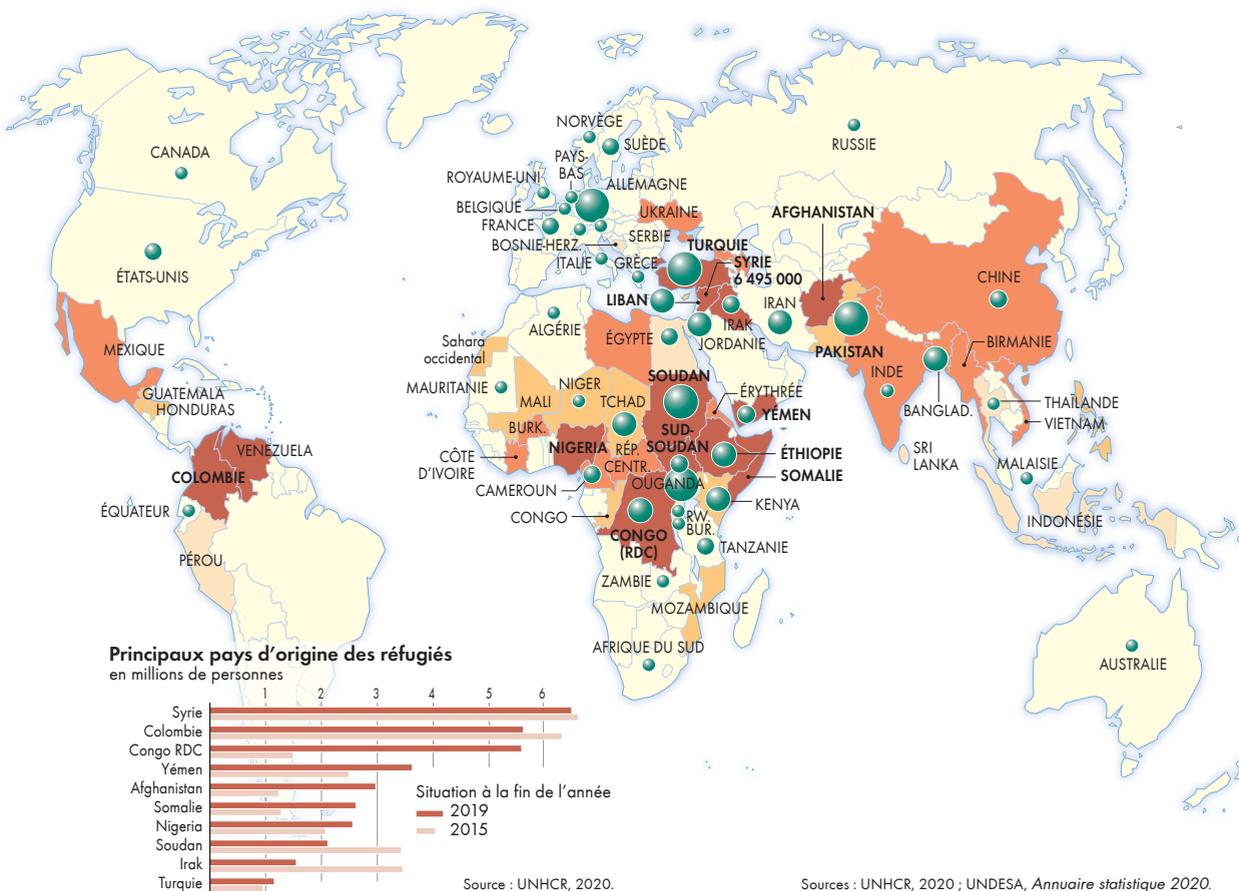
Ce sont les États-Unis et l'Allemagne qui ont reçu le plus grand nombre annuel de demandeurs d'asile ces dernières années dans le monde.

Les institutions européennes cherchent depuis les années 1990 à créer un régime européen de l'asile, pour éviter les demandes d'asile multiples (*asylum shopping*) et les réponses diverses d'un État à l'autre. Aux accords de Dublin* de 1990 a été ajoutée, avec les accords de Dublin II en 2003, la clause selon

laquelle c'est dans le premier pays européen où le demandeur a mis le pied que sa requête doit être examinée (*one stop, one shop*), ce qui n'est pas sans causer de lourds dysfonctionnements. La Grèce accueille la majorité des demandeurs venus d'Asie. En 2008 et 2020, le Pacte européen sur l'immigration et l'asile a inscrit l'harmonisation de la délivrance de l'asile en Europe parmi ses priorités. L'Europe peine à imposer la solidarité aux 27 États pour l'accueil des réfugiés syriens, irakiens et de la Corne de l'Afrique, comme l'a montré la crise entre pays européens de l'Est et de l'Ouest et avec Bruxelles.

VERBATIM

« Certains [...], pour ne pas avoir accepté de changer de temps, changèrent de terre. Leurs raisons étaient leurs larmes. D'autres changèrent et vainquirent [...]. Pourtant, ils avaient raison. La vérité est que la vérité n'existe pas. »
Pablo Neruda, *Fin de monde*.



Les diasporas, les quasi-diasporas et les réseaux transnationaux

Du grec *spiro*, « je sème », le terme de diaspora évoque, outre la dispersion à partir d'un territoire, l'organisation à distance d'une communauté vivant dans plusieurs pays et maintenant des liens. Le sociologue Mark Granovetter parle de « la force des liens faibles ». L'existence d'une identité collective et de recompositions identitaires se réalise autour de la mémoire de l'exil et d'un héritage culturel ou religieux, mais aussi d'un sentiment d'appartenance détaché ou non d'un espace de référence. De nouvelles diasporas apparaissent à la suite des conflits politiques. Ces quasi-diasporas entretiennent des liens forts entre les divers pays dans lesquels une même nationalité ou un même groupe est implanté, et alimentent les flux migratoires.

Les migrants indiens et chinois

Parmi les diasporas les plus nombreuses figurent les diasporas chinoise et indienne, concernant respectivement 50 et 37 millions de personnes, bien que la diaspora chinoise soit considérée comme seconde du

fait de l'acquisition de la nationalité des pays d'accueil selon son ancienneté. Leur implantation dans le monde est ancienne, remontant souvent au XIX^e siècle, au moment où l'abolition de l'esclavage a suscité des besoins de main-d'œuvre

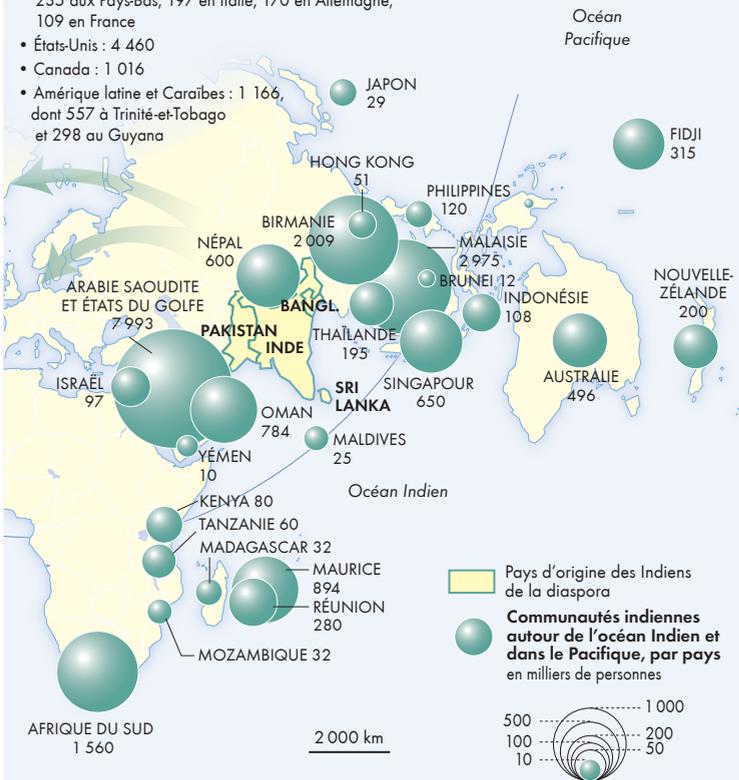
dans les îles à sucre, pour les grands travaux américains et russes et dans l'industrie en Europe. Les diasporas commerçantes, chinoise et indienne, sont beaucoup plus anciennes, mais souvent implantées dans les régions du monde relativement proches de leur lieu de départ. La globalisation a entraîné de nouveaux redéploiements de ces diasporas économiques vers les États-Unis, le Canada, l'Afrique du Nord et subsaharienne. Majoritairement originaires du sud-est de la Chine, les migrants chinois entretiennent des liens puissants avec cette région, mais également avec Hong Kong et Taïwan. Quant aux Indiens, appartenant à des origines, des langues, des religions et des cultures très diverses, ils ne constituent pas une grande minorité unie hors des frontières de l'Inde. Le déficit de 200 millions de femmes pour la Chine et l'Inde réunies favorise une nouvelle migration de mariages mixtes inter-asiatiques, à l'origine de nouveaux liens diasporiques.

La diaspora indienne

Importante diaspora en Occident

en milliers de personnes

- 2 821 dans l'UE, dont 1 825 au Royaume-Uni, 235 aux Pays-Bas, 197 en Italie, 170 en Allemagne, 109 en France
- États-Unis : 4 460
- Canada : 1 016
- Amérique latine et Caraïbes : 1 166, dont 557 à Trinité-et-Tobago et 298 au Guyana

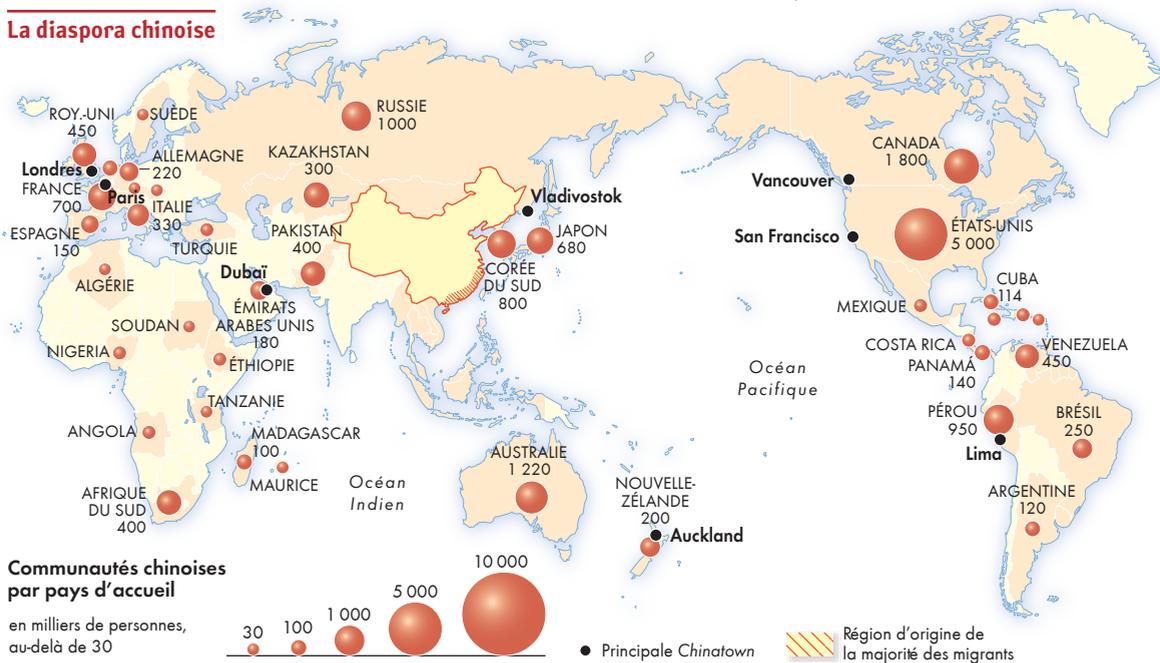


Les diasporas turque, maghrébine et rom

En Europe, deux quasi-diasporas se profilent avec l'immigration économique : les Turcs (quelque 4,5 millions) et les Marocains (3,5 millions selon les sources marocaines). Ces deux groupes ont tissé par-delà les frontières des pays européens où ils ont migré des liens transnationaux de nature économique, associative, religieuse, culturelle et matrimoniale très dynamiques,

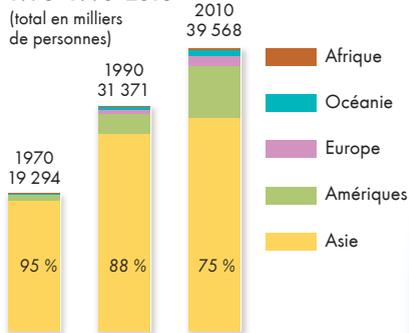
Source : Ministry of External Affairs, Government of India, décembre 2017.

La diaspora chinoise



D'après *Atlas de la Chine*, éd. Autrement, Paris, 2018.

Répartition de la diaspora par continent, 1970–1990–2010



Source : Overseas Compatriot Affairs Commission (OCAC), 2011.

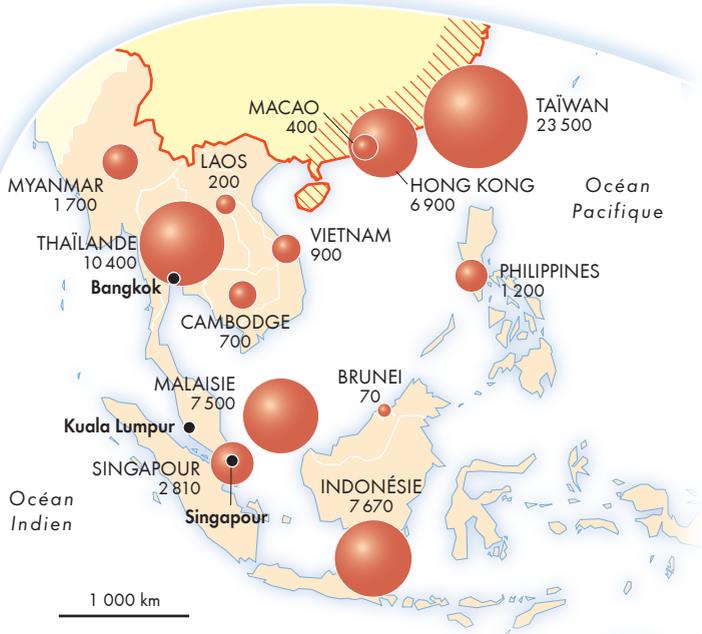
encouragés en cela par le Maroc et la Turquie, bénéficiaires des transferts de fonds, mais aussi d'une forme de présence et d'influence par migrants interposés dans les pays où ces derniers sont implantés.

La diaspora des Roms suscite quant à elle beaucoup de débats en Europe, depuis l'entrée dans la zone de libre circulation des pays dont ils sont originaires (Roumanie, Bulgarie, Hongrie). Estimée à quelque 12 millions de personnes aujourd'hui, dont 9 millions sont des Européens, la diaspora des Roms est issue de la fuite de populations d'origine indienne il y a plus de mille ans. Les polémiques récentes, avec des reconductions à la frontière, ont fait ressurgir les discriminations

dont les Roms font l'objet, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil. Représentant 10 % de la population en Bulgarie et en Roumanie – pays qui n'ont pas déployé les programmes jugés nécessaires à une meilleure intégration –, ils ont vu leur droit de séjourner plus de trois mois dans l'espace Schengen* suspendu par l'Europe à plusieurs reprises.

VERBATIM

« J'ai vu des archipels sidéraux ! et des îles / Dont les dieux délirants sont ouverts au vogueur : / – Est-ce en ces nuits sans fonds que tu dors et t'exiles, / Million d'oiseaux d'or, ô future vigueur ? »
Arthur Rimbaud, « Le Bateau ivre », *Œuvres complètes*.



Le Sud en mouvement : monde arabe, Afrique et Asie

Les plus grands changements survenus depuis ces dernières années en matière de migrations concernent le monde arabe, l'Afrique et l'Asie, devenues régions d'immigration et de transit tout en restant terres d'émigration. La plupart d'entre elles sont aujourd'hui au cœur de la mobilité et commencent à apparaître sur la scène internationale par le biais de l'accueil des réfugiés et de la diplomatie des migrations. Tandis que sur la rive sud de la Méditerranée, les révolutions arabes ont engendré des réfugiés et des migrants, l'Afrique subsaharienne se caractérise toujours par sa mobilité interne et internationale. Les conflits du Proche et du Moyen-Orient continuent à être responsables du flux de réfugiés le plus important au monde, tandis que la Turquie se situe au carrefour des flux régionaux d'entrée, de sortie et de transit. L'Inde et la Chine, importants pays de départ, commencent à attirer à leur tour des migrants qualifiés et assistent au retour de certains émigrés. En Asie du Sud-Est, le système migratoire dessine une complémentarité des besoins de main-d'œuvre entre les pays de départ (Philippines, Indonésie, Sri Lanka) et les régions d'accueil (Japon, Corée du Sud, Singapour, Hong Kong, Taïwan).

La rive sud de la Méditerranée, un espace migratoire controversé

La mer Méditerranée constitue l'une des grandes lignes de fracture du monde, démographique, économique, sociale, politique, culturelle, malgré les espaces de dialogue et de proximité. Les îles méditerranéennes et les points de passage frontaliers ont été, avec le contrôle renforcé des frontières externes de l'Europe, des lieux convoités par l'immigration irrégulière. On évalue à 35 000 le nombre de morts en Méditerranée entre 2000 et 2017. Entre janvier et août 2020, on compte 15 200 arrivées et 295 morts en Méditerranée centrale. Les réfugiés du Proche-Orient et de l'Afrique subsaharienne affluent et les camps se multiplient.

Des fractures liées à la démographie et à l'emploi

La situation démographique est très contrastée entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée. Alors que, d'un côté, la croissance démographique n'a augmenté que d'un tiers, de l'autre, elle a triplé entre 1950 et 2000. La population du Maghreb devrait, d'ici à 2025, croître de 48 %, contre 3 % pour celle de l'Union européenne.

La seconde ligne de fracture concerne l'emploi ; 30 % des jeunes vivant sur la rive sud de la Méditerranée sont au chômage et, en 2000, le PIB par habitant était quatorze fois plus élevé en Europe qu'au Maghreb. Les transferts de fonds venant des pays de l'Union européenne poursuivent leur croissance malgré la crise. À l'échelle mondiale, ils ont atteint 530 milliards de dollars en 2019, malgré une chute de 20 % en 2020.

Des pays de départ, de transit et d'accueil

Les États du Maghreb, tout en restant des pays de départ, sont également devenus des zones de transit pour les migrants subsahariens qui se retrouvent pris dans un sas. Ces pays ont signé avec les États européens des accords bi ou multilatéraux de réadmission par lesquels ils

s'engagent à renforcer le contrôle de leurs frontières au nord et à reprendre les sans-papiers renvoyés par les pays européens. Ils deviennent ainsi des pays d'immigration ; certains migrants s'installent durablement dans la précarité en attendant de pouvoir payer des passeurs et d'arriver à destination. Au Maroc, les Africains subsahariens font désormais partie du paysage. Il en va de même en Algérie, où outre les *harragas* (grilleurs de frontières algériens) se retrouvent les Africains qui ont fait la « grande traversée » par Agadez, point de passage habituel. L'Algérie est pour les Subsahariens, mais aussi pour les Chinois, un pays d'accueil, du fait de ses richesses pétrolières et gazières. La Tunisie est un point de passage prisé des Subsahariens se dirigeant vers Lampedusa, au large de la Sicile ; plusieurs épisodes dramatiques de naufrages et la manière dont ils ont été aidés par l'opération de sauvetage italienne « Mare Nostrum », d'octobre 2013 à octobre 2014 (140 000 sauvés) ont été exposés dans les médias. Les îles Canaries sont aussi convoitées par ceux qui font le voyage par la mer au départ du Sénégal, la Mauritanie et le Maroc ayant fermé leurs frontières au sud. Le contrôle des frontières allonge le temps du voyage et développe l'économie du passage

clandestin. Les révolutions arabes ont montré que la Libye, ancien pays d'accueil de par ses richesses pétrolières, est aujourd'hui devenue un lieu de passage essentiel, du fait de la crise politique et de l'importance des filières de trafic, et particulièrement dangereux (esclavage, enfermement, prostitution, viols, trafics d'organes).

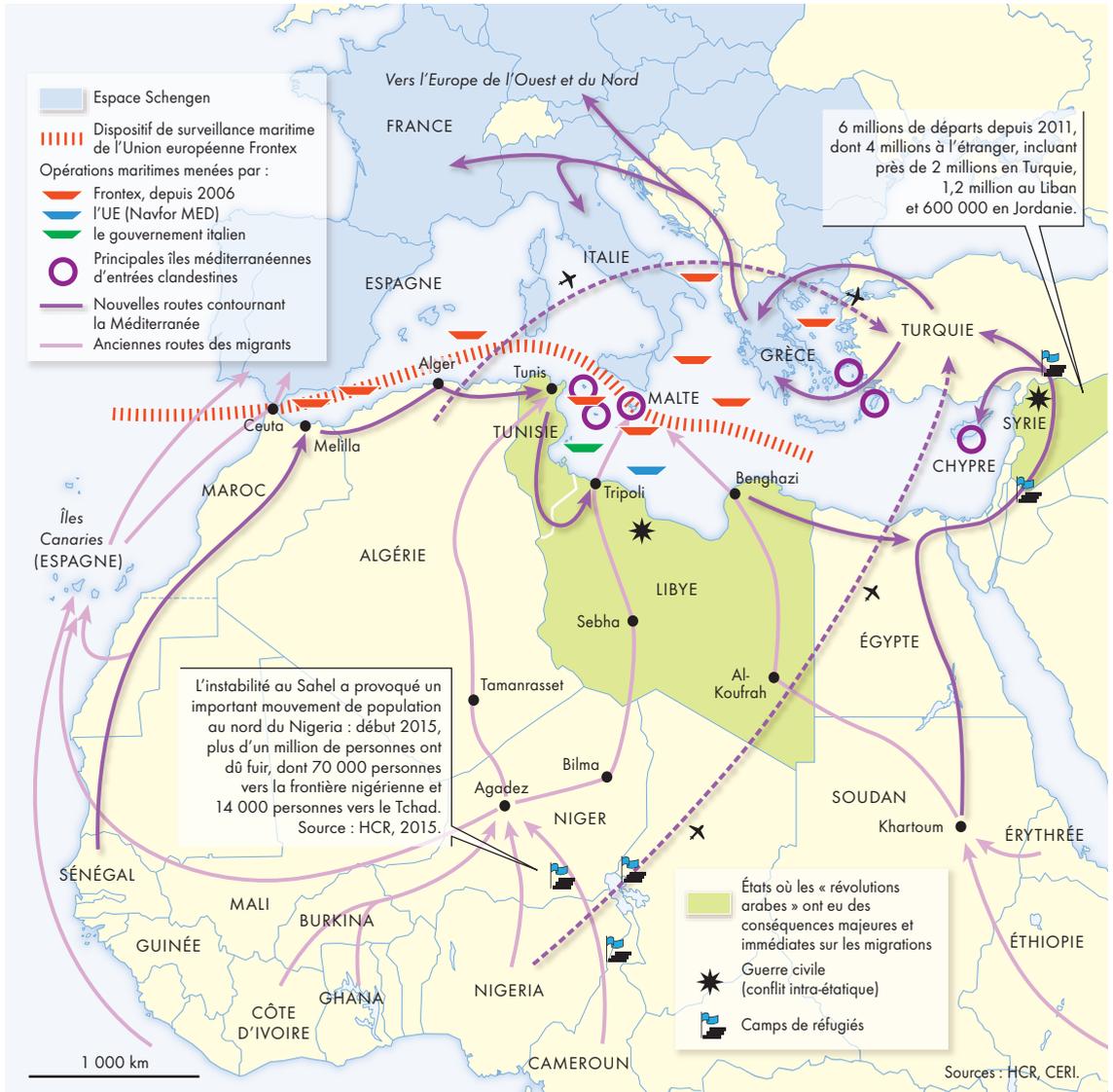
La question des réfugiés après les révolutions arabes

Les secousses qui ont marqué le monde arabe en 2011 ont été à l'origine de nouveaux flux migratoires vers l'Europe. Quelques dizaines de milliers de migrants tunisiens (60 000) et libyens (26 000) sont arrivés en Europe par l'île de Lampedusa. En 2015, la Méditerranée a englouti plus de 4 000 personnes et plus de 250 000 migrants illégaux l'ont traversée en 2014 et 2015. Les conflits et le terrorisme ont conduit les Subsahariens à quitter la Libye où ils travaillaient pour tenter de gagner l'Europe par l'entremise des trafiquants. Ce pays est devenu un gigantesque entonnoir et la faillite de l'État en fait le jeu des passeurs, mais il est aussi devenu l'un des ports de l'exil syrien marqué par l'exode de la classe moyenne. Des centaines de cargos poubelles traversent la Méditerranée pour l'Italie et la Grèce ainsi que des

Les révolutions de 2010-2011



Les nouvelles routes des migrations des pays arabes



Zodiacs surchargés, abandonnés ensuite par les passeurs. L'Égypte (Sinai) est aussi un point de départ.

Les relations avec l'Europe

Les dialogues euro-méditerranéens pour lutter contre l'immigration clandestine, tout en favorisant le développement économique, n'ont donné que des résultats mitigés. Le processus de Barcelone* (1995-2005) préconisait la libéralisation des échanges comme alternative à la circulation des personnes. Deux sommets européens ont été organisés à l'automne 2015. Celui de La Valette (Malte), euro-africain, a débouché sur une aide

financière de 1,8 million d'euros aux pays africains en échange du ralentissement des migrations irrégulières et des réadmissions des sans-papiers dans leurs pays. Ces pays demandent une migration légale, mais c'est un fonds alimentant les retours qui leur a été octroyé. L'autre accord, euro-turc, a été conclu à Ankara en quatre points en 2016 : 6 milliards d'euros accordés à la Turquie pour l'accueil des Proche-Orientaux, suppression des visas pour les Turcs dans l'Union européenne, reprise des négociations d'adhésion de la Turquie, participation du pays aux sommets européens ; deux de ces demandes

(visas et candidature à l'UE) n'ont pas été suivies d'effet. C'est pourquoi la Turquie a dénoncé l'accord en février 2020, ouvrant ses frontières aux candidats à l'asile vers la Grèce, une mesure abandonnée ensuite à cause du COVID-19 au printemps 2020.

VERBATIM

« La manne de l'immigration est amenée à décroître, car l'explosion démographique dans le monde arabe est terminée. »
Philippe Fargues, *Généralisations arabes. L'alchimie du nombre*, Paris, Fayard, 2000.